

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018
DELIBERATION N° 26

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
06 avril 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Bisauta,

OBJET : DEVELOPPEMENT URBAIN – Portraits de quartiers – Convention avec l'association Saint-Esprit sur le Pont pour la création et l'entretien d'un jardin partagé au square du Marquisat.

Dans le cadre des Portraits de Quartiers, les habitants et habitués du quartier Saint-Esprit ont exprimé le souhait de mettre en œuvre des « parcours jardinés » dans le quartier. Ces parcours sont à imaginer sous diverses formes qui doivent être autant d'occasions pour les spiritains d'embellir leur quartier en partageant des moments de convivialité.

La végétalisation de la rue Sainte-Catherine a marqué avec succès la première étape de ces parcours jardinés qu'il s'agit aujourd'hui de poursuivre.

L'association Saint-Esprit sur le Pont s'est déclarée candidate pour porter l'une des prochaines étapes de ces parcours jardinés sous la forme d'un jardin partagé qui pourra trouver sa place au sein du square du Marquisat. Ce projet répond aux objectifs de la Ville en matière de soutien aux initiatives citoyennes à vocation d'éducation, d'intégration et de création de liens intergénérationnels et interculturel.

Un projet de convention entre la ville de Bayonne et l'Association Saint-Esprit sur le Pont a été établi, en vertu duquel, l'association aura pour objectif de créer, d'animer et de gérer les jardins partagés du square Marquisat.

Son projet sera axé sur l'organisation d'évènements ouverts à tous, l'amélioration de l'aménagement du jardin existant, la sensibilisation des enfants et des habitants à la nature, le renforcement des liens sociaux et des échanges entre les habitants. Elle recourra exclusivement à des modes de jardinage respectueux de l'environnement, en excluant totalement l'usage de produits de synthèse. Elle produira un bilan annuel des actions menées.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention, jointe en annexe, et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne